

# Familles en mouvance Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel  
Bulletin de liaison, volume 3, no 2, mai 2002

## *Les aspirations de fécondité chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans en 1984 et 1995*

*par Germain Bingoly-Liworo  
Démographie, Université de Montréal*

Le présent texte est une synthèse des principaux résultats d'analyses plus approfondies effectuées dans le cadre d'un travail de mémoire pour l'obtention du diplôme de maîtrise en démographie<sup>1</sup>. Les données utilisées sont issues de l'enquête sur la fécondité du Canada de 1984 et de l'enquête sociale générale sur la famille cycle 10 de 1995 (voir rapports méthodologiques)<sup>2</sup>. Elles ont permis d'étudier les intentions de fécondité et les opinions et attitudes relatives à la famille des jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans. Les objectifs suivants étaient visés : d'une part une meilleure connaissance des images et des idées qui ont cours chez les jeunes sur le mariage, le divorce, la cohabitation, l'enfant, l'avortement et sur la conception des rôles masculins et féminins et, d'autre part, l'analyse des articulations entre le désir d'enfants et les opinions des jeunes sur chacun de ces éléments. L'hypothèse suggère que le désir d'enfants est d'autant plus élevé que les attitudes des jeunes demeurent proches de la conception traditionnelle de la famille.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus montrent que les aspirations de fécondité des 18-24 ans sont à situer dans la norme de fécondité dominante. Le nombre de deux (2) enfants représente pour la majorité à la fois le minimum et le maximum. Quant au projet d'au moins trois (3) enfants, il a tendance à devenir toute chose égale par ailleurs une «exclusivité» des gens

dont les attitudes à l'égard de la famille sont encore proches de la conception traditionnelle. Dans l'échantillon analysé une proportion relativement importante des jeunes partage encore cette conception.

Le désir d'avoir des enfants est fortement présent chez les jeunes âgés de 18- 24 ans. En 1984, 88,8% des femmes de ce groupe d'âge avaient l'intention d'avoir au moins un enfant. Par contre, en 1995, parmi les femmes de 18-24 ans participant à cette enquête, 87,0% désiraient avoir des enfants et 82,4% chez les hommes. Quant au nombre moyen d'enfants souhaités, il est passé de 2,26 enfants chez les répondantes en 1984 à 2,39 chez les jeunes canadiennes interrogées en 1995. Les jeunes hommes souhaitaient en moyenne 2,27 enfants. Ces chiffres indiquent que les femmes prévoyaient avoir un peu plus d'enfants que les hommes. On notera aussi que l'évolution des pronostics de fécondité entre les deux dates d'enquêtes est caractérisée par une légère hausse (voir tableau ci-dessous).

Les variables socio-démographiques associées aux variations du désir d'enfants en 1984, telles que l'instruction et la pratique religieuse, ont vu leurs effets au cours du temps disparaître. Par contre, le nombre d'enfants dans la famille d'origine et le fait d'avoir des projets de mariage constituent des variables

**Distribution des répondants âgés de 18-24 ans selon le nombre d'enfants souhaités (moins les indécis) 1984 et 1995**

| Nombre d'enfants<br>souhaités | 1984                       |      | 1995                       |      |
|-------------------------------|----------------------------|------|----------------------------|------|
|                               | Proportions en %<br>Femmes |      | Proportions en %<br>Hommes |      |
| 0                             | 10,4                       | 4,8  | 5,6                        | 5,2  |
| 1                             | 5,7                        | 5,3  | 5,6                        | 5,4  |
| 2                             | 46,6                       | 51,5 | 56,7                       | 54,2 |
| 3                             | 26                         | 25,8 | 22,4                       | 24,1 |
| 4 et +                        | 11,3                       | 12,6 | 9,7                        | 11,1 |
| Total                         | 100                        | 100  | 100                        | 100  |
| Nombre moyen                  | 2,26                       | 2,39 | 2,27                       | 2,33 |

Sources : enquêtes sur la fécondité de 1984 et sur la famille de 1995.

nettement discriminantes du désir d'enfants aux deux points d'observation.

Par rapport à la stabilité du lien entre le désir d'enfants et le fait d'avoir un projet de mariage, il ressort que malgré l'émergence de nouvelles formes de vie en couple (cohabitation hors mariage, couple homosexuel), le mariage continue à être perçu comme cadre par excellence de constitution de la descendance. Les projets de fécondité des jeunes sont en général pensés dans le cadre d'un projet global de la formation de la famille.

À cet effet, la relation positive entre le désir d'enfants et la valorisation de l'institution du mariage et de l'enfant vient confirmer le propos ci-dessus. De même, l'analyse différentielle de la variation du nombre total d'enfants prévus en fonction de la valorisation du mariage a montré que les répondants qui avaient des opinions favorables sur ce facteur étaient un peu plus nombreux à souhaiter trois enfants et plus. Par ailleurs, ceux qui avaient des opinions libérales sur le divorce et la cohabitation se sont caractérisés par une plus forte proportion qui ne voulait pas du tout avoir d'enfant. Rappelons que ce lien est resté très significatif aux deux dates.

À l'instar de la relation significative entre le désir d'enfants et le fait d'avoir un projet de mariage, le nombre d'enfants dans la famille d'origine (fratrie) demeure une variable nettement discriminante. Elle est corrélée de façon très significative et positivement avec le désir d'enfants et celui d'avoir au moins trois enfants. Les jeunes ayant grandi dans des familles nombreuses souhaitaient avoir un peu plus d'enfants que ceux qui n'avaient jamais connu cet environnement fraternel. Ce qui semble être une preuve que les modèles familiaux d'où proviennent les individus influencent le nombre d'enfants désiré. Bien qu'il ne s'agisse que de pronostics, il semble bien que cette variable contextuelle jouerait un rôle de repère indéniable.

Beaucoup de ces jeunes n'auront sans doute pas des familles nombreuses. La taille de leur famille va dépendre de leurs conditions d'existence marquées par la

diversification des modes de vie, le développement des attentes individuelles et la diminution du sentiment de responsabilité envers la stabilité de la famille, bref le relâchement des contraintes sociales et institutionnelles. Il est clair qu'avec la généralisation d'une telle «philosophie», les générations actuelles issues de familles nombreuses ne reproduiront pas le comportement reproductif de leurs parents. Cette situation restera favorable au désir d'enfant, mais pas à celui d'avoir une famille nombreuse.

À la suite d'une analyse statistique appropriée (analyse factorielle), quelques dimensions d'attitudes à l'égard de la famille s'imposent comme significatives. D'abord, il ressort que l'approbation du divorce s'accompagne de nombreuses réserves tant en 1984 qu'en 1995, malgré la «liberté» dont font preuve les jeunes. Ces jeunes répondants croient encore aux vertus du mariage comme institution stable. Ils sont d'ailleurs relativement nombreux à attacher de l'importance au mariage et à l'enfant, soit 81,1% et 82,4% respectivement chez les hommes et les femmes en 1995.

Par contre, en 1984 l'approbation de la cohabitation hors mariage par plus de 60% des répondantes témoigne bien qu'il s'agit d'un mode de vie en couple qui connaît une expansion au sein de la société canadienne. À peine 14% des répondantes avaient exprimé des opinions défavorables.

Cette légitimation de la cohabitation hors mariage, au nom de l'amour et d'une certaine prudence pour s'assurer de la durabilité du mariage ultérieur, suggère qu'il s'agit d'une stratégie d'adaptation qui se développe et qui permettrait d'échapper, au fil des années, aux contraintes institutionnelles qui jadis caractérisaient l'institution du mariage.

Par ailleurs, quant à la conception des rôles masculins et féminins, il ne s'est pas dégagé d'opinion dominante. Les jeunes âgés de 18-24 ans sont partagés entre la conception traditionnelle et moderne des rapports de sexe et le partage des tâches dans le foyer conjugal semble demeurer une question encore ouverte même chez

les générations récentes. Des écarts assez modestes existent entre les femmes et les hommes, ces derniers affichant un peu plus de difficulté à accepter la norme égalitaire. De la même façon, au sujet des attitudes sur le recours au divorce et sur la valorisation de la famille, les jeunes femmes et les jeunes hommes ont des opinions proches.

En définitive, les attitudes ou opinions à l'égard de la famille, y compris les nouvelles formes de vie en couple, auraient des effets de maintien, d'activation et d'émergence, de refoulement et d'inhibition des aspirations de fécondité selon les cas. Avec ces résultats, l'hypothèse formulée au départ se trouve confirmée.

Les variables socio-démographiques classiques ne peuvent à elles seules rendre compte des variations des aspirations de fécondité que de façon partielle. C'est donc au niveau d'un faisceau de facteurs incluant les attitudes à l'égard de la famille (ces dernières étant largement influencées par les conditions de vie connues dans l'adolescence) qu'il faille intensifier et diversifier les recherches dans le but de cerner des éléments susceptibles de faire progresser la connaissance dans ce domaine.

Les résultats présentés portent ici sur l'ensemble du Canada et des travaux se poursuivent pour explorer le cas du Québec.



1 *Le désir d'avoir des enfants chez les jeunes canadiens et leurs attitudes à l'égard de la famille*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Évelyne Lapierre-Adamcyk, avril 2002.

2 Victor Tremblay, Guy Trudel : enquête sur la fécondité au Canada, 1984, Université de Montréal, Centre de sondage. Statistique Canada : enquête sociale générale sur la famille cycle 10 de 1995.

### ***Restructuration au ministère de la Famille et de l'Enfance***

*par Suzanne Lamy (MFE)*

Dans la perspective de mieux positionner le Ministère au sein de l'échiquier gouvernemental, le sous-ministre, M. Pierre Roy, a récemment présenté un nouveau plan d'organisation administrative. Quatre grandes préoccupations ont été au centre de sa réflexion : tout d'abord que le Ministère, dans le cadre des orientations gouvernementales, joue un rôle proactif et d'avant-garde en regard de la modernisation, ensuite qu'il reflète fidèlement, dans son organisation, sa mission globale à l'égard de la famille et de l'enfance, que dans son fonctionnement il fasse une plus large place à la cohésion, à la cohérence et à l'intégration des fonctions et, finalement, que dans sa gestion le Ministère accorde une place stratégique aux enjeux reliés aux ressources humaines et à leur développement. Le sous-ministre souhaite qu'on accorde une attention particulière au travail en équipe car, dit-il, le partage des connaissances et des expertises ne peut qu'être source d'enrichissement, tant individuel qu'organisationnel.

---

### ***Le Programme d'appui financier à la recherche sur les familles et les enfants, un élément essentiel pour le développement de la politique familiale***

*par Bruno Malouin (MFE)*

Les conditions de vie des familles québécoises sont en constante évolution. En suivant de près cette transformation, le ministère de la Famille et de l'Enfance est en mesure de mieux répondre aux besoins actuels ou en émergence des familles et des enfants. C'est ainsi que la recherche compte parmi les moyens privilégiés du Ministère pour mettre à jour ses connaissances et adapter la politique familiale et ses programmes aux nouvelles réalités.

Le Programme d'appui financier à la recherche sur les familles et les enfants soutient financièrement la réalisation de projets qui contribuent à l'avancement de la recherche sur les familles et les enfants, particulièrement lorsque ces projets se réalisent dans le cadre d'un partenariat entre des chercheuses ou des chercheurs et des organismes du milieu de la politique familiale. Le programme vise les types de projets suivants :

- des projets de recherche proprement dits qui alimentent les connaissances sur les familles et les enfants;
- des projets de coordination de la recherche, de diffusion et de transfert des connaissances sur les familles et les enfants;
- des projets dont l'objet vise la création d'outils pédagogiques ou d'outils de recherche à l'intention des parents, des enfants, des aînés ou des intervenants.

Les demandes d'aide financière doivent être acheminées à la Direction de la recherche du ministère de la Famille et de l'Enfance avant le 1<sup>er</sup> juin pour les projets débutant à l'automne et avant le 1<sup>er</sup> janvier pour les projets débutant au printemps.

Dans un premier temps, tous les projets sont évalués en fonction de leur pertinence pour le ministère de la Famille et de l'Enfance. Par la suite, les projets qui appartiennent au volet recherche font l'objet d'une évaluation scientifique.

Lors de la dernière date de tombée, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les demandes suivantes ont fait l'objet d'une participation financière du ministère de la Famille et de l'Enfance :

- le projet de recherche de madame Lise Lachance, Ph.D., professeure, Université du Québec à Chicoutimi, «Conciliation travail-famille chez des parents d'enfant ou d'adolescent ayant une déficience intellectuelle»
- le projet de recherche de madame Andrée Pomerleau, professeure chercheuse, Université du Québec à Montréal, «Contextes de vie, ressources et développement de jeunes enfants de milieux populaires montréalais»
- la réalisation d'un colloque sur les familles en partenariat avec l'ensemble des organismes de l'Outaouais, organisé par monsieur Amnon Jacob Suissa, Ph.D., Université du Québec à Hull, «Pourquoi et comment impliquer les familles»
- la réalisation d'un projet de recherche pour le compte de l'organisme UN PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS, projet intitulé «L'héritage intergénérationnel de la Révolution tranquille du point de vue de la famille et de l'école» mené par madame Louise Bienvenue, Ph.D., Université de Sherbrooke.

---

### ***Action concertée pour promouvoir et soutenir la recherche sur le vieillissement de la population et ses impacts économiques et sociodémographiques***

*par Sabin Tremblay (MFE)*

Le ministère de la Famille et de l'Enfance, en collaboration avec le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture et près d'une quinzaine de ministères et organismes publics, a participé à l'élaboration

d'une action concertée portant sur le vieillissement de la population et ses impacts économiques et sociodémographiques. Cette action concertée, munie d'un budget d'environ un million et demi de dollars, a été lancée le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Quatre axes de recherche ont été soumis à la communauté scientifique, à savoir : les réseaux de soutien informel aux personnes âgées en perte d'autonomie; l'adaptation des politiques publiques; la situation financière des personnes âgées; le marché du travail et les milieux du travail. Ainsi, de façon plus spécifique, les chercheurs ont été invités à se pencher sur des questions telles que : Comment les modifications affectant les familles, les activités et les réseaux sociaux viendront-elles influencer le soutien que la communauté et les personnes apporteront aux personnes vulnérables? Comment adapter les services publics aux nouveaux contextes démographiques, social, culturel et économique et aux besoins des divers groupes d'âges des nouvelles générations? Comment se dessine la situation financière des générations actuelles et futures de personnes âgées? À quelles transformations des formes du travail et des types de main-d'œuvre devons-nous nous attendre dans les prochaines décennies?

Neuf projets répartis dans les différents axes de recherche ont été soumis par voie de lettre d'intention et six ont été retenus par le comité d'évaluation de la pertinence qui s'est réuni en janvier dernier. Les chercheurs dont les projets ont franchi avec succès l'étape de la pertinence ont été invités à présenter une demande de subvention complète au comité d'évaluation scientifique qui doit se réunir à la fin d'avril 2002. C'est à ce moment que nous saurons quels projets seront réalisés dans le cadre de cette action concertée.

En décembre dernier, Louis Duchesne a participé à une réunion à Paris dans le cadre du projet *Vie des générations et personnes âgées de demain*. Il s'agit d'un projet de coopération France-Québec qui vise à déduire ce que seront les vieux de demain à partir des conditions de vie des générations d'aujourd'hui. Il participera au Troisième séminaire franco-québécois sur la santé et le vieillissement qui aura lieu à Toulouse en juin prochain.

## **Un vent d'idées et d'actions**

Par Odette Plante (CFE)

### **Démographie et famille**

Le Conseil de la famille et de l'enfance a procédé, le 30 avril dernier au Centre Saint-Pierre à Montréal, au lancement de l'Avis *Démographie et famille : Avoir des enfants, un choix à soutenir*.

En plus de rappeler l'importance de soutenir collectivement celles et ceux qui choisissent d'avoir des enfants, dans cet Avis, le Conseil trace un portrait de la situation démographique actuelle, fait état des freins au désir d'enfant et invite le gouvernement et différents acteurs sociaux à prendre les mesures nécessaires pour soutenir surtout les jeunes familles. Parmi les plus importantes de ses recommandations, soulignons la mise en place d'une politique familiale globale et cohérente, des mesures de soutien financier et des mesures de conciliation famille-travail. Au Québec, comme dans l'ensemble des pays industrialisés, l'évolution démographique étant synonyme de faible fécondité, le Conseil de la famille et de l'enfance

### **L'évaluation des services de garde**

Afin de promouvoir l'accès à des services de garde de qualité en vue d'assurer la santé, la sécurité, le développement et le bien-être des enfants qui reçoivent ces services, le gouvernement du Québec annonçait, en 1997, dans le cadre de ses nouvelles dispositions de la politique familiale, le déploiement des services de garde éducatifs à contribution réduite.

Ayant la responsabilité de la mise en œuvre des services à la petite enfance, le ministère de la Famille et de l'Enfance désire acquérir de l'information concernant la qualité des services offerts par les établissements régis aux enfants et à leur famille. Cette information devrait permettre d'identifier les forces et les difficultés des services de garde, de cerner les facteurs qui influencent le plus la qualité et, à terme, de prendre les mesures pour soutenir et améliorer la qualité des services de garde éducatifs.

Des travaux sont en cours pour préparer l'enquête qui sera menée auprès d'un échantillon représentatif des établissements concernés. Le Ministère a créé un comité sur l'élaboration des outils d'évaluation de la qualité des services offerts au sein des services de garde régis. Il est composé de représentants du Ministère, de deux enseignantes en techniques d'éducation à l'enfance et d'une consultante en recherche. Les travaux menés par ce comité au cours de la dernière année ont conduit à la production des outils qui doivent être soumis à un pré-test prévu en mai prochain.

Le ministère s'est associé à l'Institut de la statistique du Québec qui coordonnera l'ensemble des activités liées à l'élaboration et à la réalisation de l'enquête.

*Le bilan 2001 de La situation démographique au Québec*, préparé par Louis Duchesne, est paru en décembre. Cette publication est disponible sur le site web de l'ISQ à l'adresse :

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/sit\\_demo.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/sit_demo.htm)  
Par ailleurs, une nouvelle édition revue et augmentée (de 80 pages) du livre de Louis Duchesne, *Les prénoms, des plus rares aux plus courants au Québec*, est parue en décembre aux éditions du Trécarré.

s'est penché sur cette situation de plus en plus préoccupante à la demande de la ministre de la Famille et de l'Enfance. La version intégrale de l'Avis et l'abrégé sont disponibles sur le site du Conseil : [www.cfe.gouv.qc.ca](http://www.cfe.gouv.qc.ca) ou sur demande.

### **Lutter contre la pauvreté des familles**

Le 11 mars dernier, le Conseil de la famille et de l'enfance a invité les organismes familiaux et parafamiliaux, au Centre Saint-Pierre, rue Panet à Montréal, à venir échanger sur un sujet d'actualité, soit la lutte contre la pauvreté.

En novembre 2001, le Conseil a déposé auprès des ministres concernés un mémoire intitulé *Prévenir la pauvreté et lutter contre elle dans une vision d'ensemble qui mise sur la famille*. Le but de cette rencontre était d'associer à l'approfondissement de ses ré-

flexions celles des organismes afin de mieux cerner les orientations les plus propices et préciser les mesures les plus adéquates afin que cette lutte contre la pauvreté des familles et des enfants soit poursuivie adéquatement. Le journaliste Laurent Laplante est venu partager avec les participants ses observations sur cette épineuse question.

Outre le suivi à l'égard d'une éventuelle stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le Conseil continue d'assurer une vigie, notamment en ce qui concerne la fiscalité qui s'applique aux familles et à la prise en charge des enfants.

### **Semaine québécoise des familles**

Le Conseil de la famille et de l'enfance est l'un des partenaires de la Semaine québécoise des familles dont l'édition 2002 a lieu du 13 au 19 mai. C'est sous le thème *On change, on s'aime toujours* que le Comité organisateur a lancé une invitation à la réflexion sur les changements vécus dans les familles. Que ce soit la naissance d'un bébé, le temps de l'adolescence pour sa fille ou son fils, la séparation des parents, la perte d'emploi, etc., le changement fait partie de la vie familiale. Pour connaître tous les détails entourant la Semaine québécoise des familles, consultez le site suivant : [www.pages.infinet.net/sqf/](http://www.pages.infinet.net/sqf/)

### **Publications récentes**

*Avis Démographie et famille : Avoir des enfants, un choix à soutenir* – Avril 2002. Un Avis portant sur le rôle de la famille au regard de l'évolution démographique du Québec et les impacts sur la société de demain.

*Mémoire concernant les orientations et les perspectives d'action en matière de lutte contre la pauvreté* - Décembre 2001. La position du Conseil face au projet de stratégie nationale de lutte contre la pauvreté du Gouvernement du Québec.

*Les Actes du colloque Démographie et famille - Les impacts sur la société de demain* - Août 2001. Un compte rendu des conférences et des ateliers qui ont porté sur les différentes facettes du rôle de la famille eu égard à l'évolution démographique du Québec.

### **À paraître en juin**

Un rapport faisant état de la situation et des besoins des familles avec adolescents.

**Note :** Ces documents et tous ceux publiés par le Conseil de la famille et de l'enfance sont disponibles à l'adresse suivante : [www.cfe.gouv.qc.ca](http://www.cfe.gouv.qc.ca)

## ***Des nouvelles des partenaires communautaires famille***

### ***Prix d'excellence à la Maison de la famille des Maskoutains***

*Par Johanne Boisvert (Service de promotion humaine du diocèse de Saint-Hyacinthe)*

En novembre dernier, la Maison de la famille des Maskoutains s'est méritée le *prix d'excellence provincial* du programme de subventions en santé publique pour projets d'étude et d'évaluation dans la catégorie «organisme communautaire». En effet, le projet intitulé *Partenaires* a obtenu les meilleurs résultats de la part des membres du jury de sélection. Rappelons que ce programme, mis de l'avant par la MDF des Maskoutains, s'adresse à des jeunes couples en projet d'enfants.

De multiples partenariats ont été nécessaires pour réaliser ce programme de prévention précoce auprès des jeunes couples qui cohabitent. En effet, le programme a été soutenu financièrement par la Santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie et accompagné par Mme Nathalie Huard de la Santé publique; le chercheur principal associé à cette recherche, M. Serge Tremblay, était alors associé au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. Quant au Service de la famille du diocèse de Saint-Hyacinthe, il a assuré la rédaction du programme sous l'autorité de la MDF.

Différentes étapes ont permis au programme de voir le jour : focus groupes auprès de jeunes couples ayant divers statuts (étudiants, travailleurs, chômeurs); recherche de programmes existant s'adressant à cette clientèle; expérimentation auprès d'un groupe de couples appelés à devenir animateurs du programme; expérimentation auprès de trois groupes issus de la clientèle cible. Le résultat de la phase d'exploration des attentes des jeunes couples avait d'ailleurs été présenté lors du 4<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille, en 1998. Depuis son lancement en 1999, quelques groupes ont pu vivre cette série de six rencontres, et des sessions de formation pour animateurs ont permis de diffuser ce programme.

Bien que les jeunes couples rejoints soient unanimes quant à la pertinence du programme et enthousiastes face au type d'animation utilisé, le programme n'a pas encore connu l'envol qu'il mérite. En effet, la difficulté de rejoindre les jeunes couples de 18 à 30 ans exige beaucoup d'efforts; de plus, aucun programme de subvention n'a permis le démarchage nécessaire. Somme toute, un projet qui ne demande qu'à être développé au point d'être reconnu par le comité provincial de Santé publique. Bravo à la Maison de la famille des Maskoutains pour son souci d'être attentif aux familles en devenir!



Les actes du colloque *Visions de la famille* sont disponibles sur le site <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca> ou en version papier au coût de 15\$.

## ***Le Programme «Parents de Tout-Petits : Les Apprentis-Sages de la Vie»***

*par Nathalie Issa (Entraide-Parents)*

Afin de répondre adéquatement aux besoins des parents québécois d'aujourd'hui, Entraide-Parents a créé par son secteur «Animation de milieu» un programme intitulé : «Parents de Tout-Petits : les Apprentis-Sages de la Vie». **Le programme vise à supporter les parents dans l'encadrement de leurs enfants par une saine discipline dans l'établissement de règles de vie familiale juste et à favoriser entre eux l'entraide dans leurs responsabilités parentales tout en tenant compte de leur réalité familiale.** Le programme a été conçu pour permettre aux parents (d'enfants de 2 à 6 ans) un apprentissage progressif, pratico-pratique et immédiatement applicable au quotidien, afin de favoriser l'accumulation d'expériences parentales positives.

L'équipe «Animation de milieu» se rend chez vous, pour être le plus près possible du milieu de vie des parents et favoriser leur participation. La dynamique du programme se caractérise par plusieurs types d'approches telles : mises en situation, exposés didactiques, sous-groupes d'échanges, écoute active, entraide, remue-méninges, etc. D'une durée de 7 semaines, à raison de 2 heures 30 par rencontre, le programme s'adresse à tout parent désirant harmoniser sa relation avec son ou ses enfants. Les groupes d'apprentissage sont composés de 15 à 20 parents.

### **Un programme sous forme de groupe d'apprentissage parental**

**1<sup>er</sup> «Dans ma famille, je suis d'abord une personne»** Le parent se redéfinit comme un individu qui apporte un bagage original et enrichissant à l'intérieur d'une valise familiale.

**2<sup>e</sup> «La gestion de la colère»** Le parent identifie les irritants dans sa relation avec son enfant et privilégie à travers différents programmes de gestion de la colère l'approche la plus pacifique. Il apprend également à gérer les crises de son enfant.

**3<sup>e</sup> «Reconnaître les besoins de mon enfant et mon rôle parental»** Le parent explore les différents besoins et les stades de développement de son enfant. Il voit aussi les diverses composantes du rôle parental.

**4<sup>e</sup> «La discipline au cœur de ma famille»** Le parent découvre l'autorité sous un autre angle et voit la discipline comme moyen privilégié de transmettre ses valeurs et préparer l'enfant à son autonomie. Il découvre aussi une façon qui facilite la communication parent-enfant.

**5<sup>e</sup> «Les responsabilités éducatives des parents»** Le parent découvre qu'il a la responsabilité d'orienter et de guider ses enfants afin que ceux-ci développent des normes de conduites acceptables.

**6<sup>e</sup> «La communication et apprivoiser la rivalité»** Le parent expérimente différentes méthodes afin d'apprivoiser la rivalité que peut éprouver son enfant. Il découvre aussi qu'il y a des façons de communiquer avec son enfant.

**7<sup>e</sup> «Je suis un parent avec des qualités et des forces»** Le parent réalise le chemin parcouru, reconnaît ses habiletés parentales, identifie ses atouts en main pour «grandir en famille» dans la discipline et l'amour.

**Pour connaître les conditions de tenue du programme, contacter Entraide-Parents : [entraideparents@oricom.ca](mailto:entraideparents@oricom.ca)**

### ***Une école d'été sur l'analyse des données longitudinales***

L'École d'été du Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIED) / Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) / Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) offre un cours intensif sur l'analyse des données longitudinales. Ce cours est destiné aux chercheurs et aux étudiants des cycles supérieurs qui se préparent à réaliser des analyses en utilisant des données longitudinales provenant d'enquêtes à plan complexe, comme l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) ou l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ELDEQ), ou encore de bases de données administratives ou cliniques longitudinales comme la Plateforme informationnelle sur le bien-être des enfants (PIBE). Le cours présente les éléments de l'analyse longitudinale et se concentre sur l'étude des changements d'état au moyen du modèle de régression semi-paramétrique à risques proportionnels. Il se donne à Montréal, dans les locaux du CIQSS, du 13 au 23 août. On obtient plus d'information en contactant Denise Harvey par téléphone (514.343.6111 poste 5392) ou encore par courriel ([denise.harvey@umontreal.ca](mailto:denise.harvey@umontreal.ca)).

#### **Production du bulletin**

**Monique Provost, coordonnatrice - Téléphone : (514) 499-4043 [Monique.Provost@Inrs-UCS.UQuebec.CA](mailto:Monique.Provost@Inrs-UCS.UQuebec.CA)**

**Hélène Brien, secrétaire - Téléphone: (514) 499-8294 [Helene.Brien@INRS-UCS.UQuebec.CA](mailto:Helene.Brien@INRS-UCS.UQuebec.CA)**

**Télécopieur: (514) 499-4065**

**<http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca>**